

Questions orales

M. Bosley: Madame le Président, il ne serait peut-être pas réglementaire de dire s'il s'agit d'une nouvelle position du gouvernement.

Ma dernière question supplémentaire concerne la promesse que le ministre des Postes précédent avait faite de présenter ce printemps un projet de loi afin de transformer les Postes en société d'État, ce qui, de l'avis de tous, résoudra un grand nombre de problèmes. Le ministre peut-il assurer à la Chambre que nous aurons ce bill ce printemps, et va-t-il en être question lors des entretiens d'aujourd'hui?

M. Regan: Je remercie encore une fois le député. Je ne peux pas dire si la création d'une société d'État est à l'ordre du jour des négociations de cet après-midi. Seul le ministre des Postes pourrait communiquer les questions qui font l'objet des entretiens. Je puis toutefois assurer au député que l'on continue de préparer la mesure législative qui transformera les Postes en société d'État et que des négociations se poursuivent entre les divers groupes, y compris les groupes syndicaux, pour amortir le choc qu'implique pareil changement, au sein de comités distincts dont mon ministère fait partie de même que celui des Postes.

* * *

● (1420)

LE NORD CANADIEN**LA PROSPECTION PÉTROLIÈRE DANS LA MER DE BEAUFORT—
LES RISQUES DE DÉVERSEMENTS**

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, c'est au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien que je m'adresse. Au cours de la fin de semaine, le directeur de Petro-Canada qui s'occupe de l'environnement a confirmé la critique que le comité consultatif des eaux de l'Arctique a formulée et selon laquelle le gouvernement fédéral n'aurait ni pris les dispositions nécessaires pour prévenir les marées noires dans la mer de Beaufort, ni mis au point les techniques qu'il faudrait pour les empêcher de se répandre, si elles venaient à se produire. C'est une affaire dont j'ai touché un mot au premier ministre la semaine dernière.

Étant donné que le directeur de Petro-Canada et le porte-parole du comité consultatif qui a collaboré à la rédaction du rapport en ont confirmé l'exactitude au cours de la fin de semaine, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi, compte tenu de ce renseignement, son gouvernement a donné le feu vert pour la reprise des travaux de forage?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, je tiens tout d'abord à faire savoir au chef du Nouveau parti démocratique que le cabinet a étudié le rapport du comité consultatif. Le rapport dont le député parle maintenant et dont il a parlé alors que je me trouvais dans l'Est de l'Arctique la semaine dernière a été élaboré par l'un des membres du comité.

J'ignore comment on a appris l'existence de ce rapport et je ne tiens pas particulièrement à le savoir, mais je tiens par contre à donner au député l'assurance que les cadres supé-

rieurs de mon ministère, le comité interministériel chargé d'étudier les documents de ce genre et moi-même avons examiné très soigneusement le rapport du comité consultatif. Je l'ai moi-même présenté au cabinet qui l'a également examiné. J'ajouterai que le résultat de tous ces examens m'a pleinement convaincu que le programme annoncé pour cette saison ne présente aucun risque indu.

M. Broadbent: Madame le Président, tous les députés ont reçu aujourd'hui par courrier une brochure coûteuse de 44 pages intitulée «Under the Beaufort». Elle comporte un certain nombre d'erreurs, dont deux qui ont de très graves implications. On y lit quelque part le passage suivant:

... on a prévu un plan complexe d'urgence en vue de parer au danger et de nettoyer toute fuite de pétrole.

C'est ce que prétend la brochure produite par le gouvernement, mais le rapport du comité consultatif dont vient de parler le ministre soutient exactement le contraire, à savoir qu'il n'existe pas de tel plan d'urgence. J'aimerais que le ministre clarifie cette contradiction. La brochure prétend par ailleurs qu'il ne s'est produit que deux fuites de pétrole l'année dernière au cours des travaux de forage. Le rapport du comité consultatif, que le ministre dit avoir étudié bien attentivement, révèle par contre qu'on a enregistré pas moins de vingt-deux fuites.

Comme ces documents se contredisent l'un l'autre sur ces points, et je suis pour ma part plus enclin à accepter la version du comité consultatif selon qui il s'est produit davantage de fuites qu'on ne le reconnaît maintenant et selon qui il n'existe pas de plan d'urgence, le ministre aurait-il l'obligeance de clarifier les contradictions sur ces deux points très importants?

M. Munro (Hamilton-Est): Madame le Président, je voudrais faire remarquer au député que j'ai moi aussi soulevé cette question. Le nombre des fuites dont parle le député, et que mentionne le rapport est exagéré. On m'a dit et informé qu'il ne s'est produit aucune fuite grave susceptible de causer de grands dommages au cours de la dernière saison.

La technologie a fait de grands progrès depuis ce temps. Il existe maintenant des dispositifs de sécurité, par exemple les puits de secours forés cette saison-ci, technologie qui a fait des progrès l'année dernière, de sorte que, si les travaux présentaient certains risques l'année dernière par rapport à la politique, ils en présentent moins cette année grâce à ces progrès technologiques. Par ailleurs, si je comprends bien, on a donné l'assurance que je comparais devant le comité plus tard cette semaine, jeudi soir je crois. Je serai disposé à discuter davantage de la question à ce moment-là.

● (1425)

M. Broadbent: Madame le Président, j'ai écouté attentivement la réponse du ministre. Or, il n'a pas laissé entendre un seul instant que le gouvernement avait prévu un plan d'urgence permettant d'intervenir en cas de déversement de pétrole. Étant donné la fragilité de l'environnement dans le Nord, c'est une question extrêmement sérieuse.